

OBJET :

**02 – Charte ENT et
accompagnement
scolaire**

Date de convocation :
8 juin 2009

Date de séance :
22 juin 2009

Date d'affichage : cf. AR de
dépôt en préfecture

Membres en exercice : 27

Membres présents : 14

Membres votants : 14

ABSENTS : cf. PVS

Excusés : cf. PVS

**Adoptée à la majorité
1 voix contre**

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE Somme Numérique**

L'an deux mille neuf, le 22 juin à 17h00 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Daniel BEAUPERE, Michel CAPON, Daniel CARPENTIER, Yannick DESSAINT, Marion LEPRESLE, Daniel LEROY, Serge OLIVIER, Jean-Claude RENAUX, Laurent SOMON, Jean-Pierre TETU, Sarah THUILLIEZ, Michel WATELAIN et Jean-Marc WISSOCQ.

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude RENAUX

Considérant la nécessité de fixer le fonctionnement du service mutualisé ENT et accompagnement à la scolarité mis en place par le syndicat mixte et d'en déterminer les conditions de financement,

LE COMITE SYNDICAL

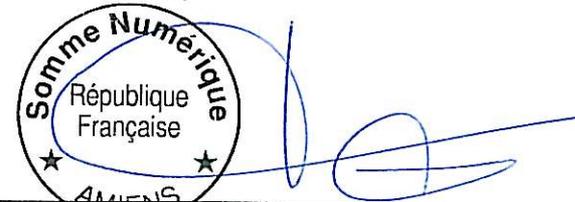
- Vu les statuts de SOMME NUMERIQUE;
- Vu les avis positifs de la Commission des usages et contenus en date du 4 février 2009 de la Commission technique du 14 avril 2009;
- Vu le projet de Charte ENT;

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le projet de Charte de fonctionnement du service mutualisé ENT et accompagnement à la scolarité est approuvé.

ARTICLE 2 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Amiens, le



Le Président

Déposé en
Préfecture de la
Somme
le 2.07.2009

